

## Archos renoue avec les bénéfices

Archos revient en territoire positif. Le fabricant de terminaux audiovidéo nomades a annoncé un chiffre d'affaires de 103,1 millions d'euros en hausse de 77%. Un bond qui s'explique par la conquête de nouvelles zones géographiques comme les Pays Scandinaves, la Russie, le Moyen-Orient mais aussi de nouveaux pays asiatiques comme l'Indonésie, la Thaïlande.

La marge brute flambe de 210% en valeur et s'établit à 26,1% du chiffre d'affaires, du fait de la politique du groupe de se concentrer sur les produits à forte valeur ajoutée, mais également grâce aux économies réalisées. Au final, le résultat opérationnel est bénéficiaire de 3,7 millions d'euros, contre une perte de 7,2 millions accusée un an plus tôt. Archos a pour objectif en 2006 de connaître un rythme de croissance aussi soutenu qu'en 2005. Les ventes constatées sur les premières semaines de l'exercice sont d'ailleurs en ligne avec cet objectif, selon le groupe. Dans le même temps, l'entreprise a annoncé le renforcement de son partenariat avec Canal+. Les utilisateurs de CANALPLAY, le service de téléchargement de vidéo de Canal+, pourront regarder leurs films en balade avec la gamme de baladeurs du fabricant. Concrètement, il est possible de télécharger légalement les films sur un ordinateur, puis de les transférer sur un baladeur Archos pour les regarder où et quand on le souhaite. La licence d'utilisation du contenu est ainsi automatiquement transférée sur le baladeur, offrant le même niveau de protection que sur le PC. *« La vidéo à la demande ne peut plus se limiter à l'univers du PC. Nous offrons désormais la possibilité de regarder en toute liberté les films téléchargés via le service CANALPLAY sur nos produits. Par cette annonce, nous renforçons notre partenariat avec le Groupe CANAL+ et continuons à promouvoir ensemble l'innovation mise au service de l'évolution des usages réclamée légitimement par nos clients »*, explique Henri Crohas, Fondateur et Président d'Archos.